

AVIS DE CONCOURS

- SESSION 2021 -

Recrutement des personnels de bibliothèques

Service Inter académique de recrutement des personnels non enseignants

Personnels des bibliothèques

Les inscriptions seront enregistrées par INTERNET sur le site :

 <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>
Sélectionnez votre académie d'origine pour Lille ou Amiens

- Bibliothécaire	Externe/ Interne
- Bibliothécaire	Externe spécial
- Bibliothécaire hors classe	Examen professionnel
- BIBAS classe normale	Externe/ Interne
- BIBAS de classe supérieure	Examen professionnel
- BIBAS classe exceptionnelle	Examen professionnel
- Conservateur des bibliothèques	Externe/ Interne
- Conservateur des bibliothèques	Externe spécial
- Magasinier principal	Externe/ Interne

**du mardi 13 octobre 2020, à partir de 12 heures,
au jeudi 12 novembre 2020, à 17 heures, heure de Paris,**

Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée après le jeudi 12 novembre 2020, 17 heures, heure de Paris.

Les candidats doivent impérativement se reporter au Bulletin officiel n°38 du 8 octobre 2020 afin de prendre connaissance de la note de service du 5-10-2020 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2021.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo38/MENH2026475N.htm>

Il est recommandé aux candidats de veiller à respecter les dates de remise de dossier d'inscription, pièces jointes, pièces complémentaires qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription,
- Sur la confirmation d'inscription,
- Sur la demande de pièces justificatives.

Par ailleurs, vous pouvez consulter ce calendrier sur le site de l'académie d'Amiens à l'adresse suivante : <http://www.ac-amiens.fr> Rubrique « emplois carrières formation », sous-rubrique « recrutement ».